

Prévenir le mariage forcé et accompagner les victimes de cette violence

De la valorisation de la liberté d'aimer dans une perspective d'égalité hommes/femmes

JOURNÉE DE FORMATION / 13 avril 2023 (6 heures)

PARCOURS DE FORMATION EN REGION PARISIENNE

« Accueil et accompagnement juridique des femmes primo-arrivantes »

Programme

Méthodologie :

La formation est ponctuée de temps d'animation favorisant la réflexion et l'analyse de la pratique. Conduite selon une approche interculturelle visant l'égalité entre les hommes et les femmes, elle cible également la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et racistes, notamment les écueils du relativisme culturel.

Déconstruction des représentations sur le mariage forcé et les victimes

Comment déconstruire les représentations autour du mariage forcé, des victimes et de leurs stratégies de résistance ?

1) Le mariage forcé, de quoi parle-t-on ?

- ▶ Analyse des premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur la réalité du mariage forcé en France.
- ▶ Définition du mariage sur le plan juridique et socio-culturel.

3) Contextes culturels différents, similitudes des répercussions sur les victimes et de leurs modes de résistance, repérer les signaux d'alerte.

- ▶ Causes, signaux d'alerte du mariage forcé.
- ▶ Stratégies des familles.
- ▶ Les conséquences envers les victimes.
- ▶ Renforcer la parole et l'autonomie pour faire valoir les droits des victimes face aux violences intra-familiales et aux moyens de prises en charge institutionnelle.

Prise en charge et protection des personnes en danger de mariage forcé

Accompagnement individuel et collectif des jeunes concerné·e·s selon leur âge, le risque et les types de violences.

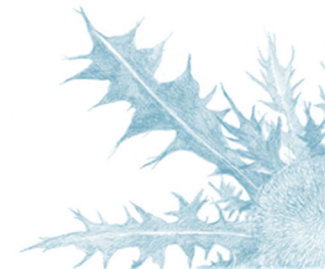
1) Âge des victimes et type de prise en charge de droit commun.

- ▶ Protéger les mineur·es, les jeunes majeur·es.
- ▶ Les plus de 21 ans.
- ▶ L'hébergement hors département.

2) Protection spécifique et réparation du préjudice en lien avec un risque d'envoi forcé à l'étranger.

- ▶ L'interdiction de sortie de territoire.
- ▶ L'ordonnance de protection.
- ▶ Le rapatriement.

3) Etats des lieux et pédagogie des actions de prévention pour lutter contre le mariage forcé de l'échelle locale au niveau international.



CICADE

Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus
28 rue du Faubourg Boutonnet
34090 Montpellier
04 67 58 71 52 / centre@cicade.org
www.cicade.org



Intervenante : Christine-Sarah JAMA

Directrice de l'association Voix de femmes.

Juriste et formatrice spécialisée dans la prévention des mariages forcés.



SOS MARIAGE FORCÉ
☎ 01 30 31 05 05

Contact :

01 30 31 55 76

06 50 139 140

prevention@association-voixdefemmes.fr

Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France

JOURNÉE DE FORMATION / 14 avril 2023 (6 heures)

PARCOURS DE FORMATION EN RÉGION PARISIENNE

« Accueil et accompagnement juridique des femmes primo-arrivantes »

Programme

1) Définitions :

- ▶ Présentation des codes de la famille.
- ▶ Définition du statut personnel.
- ▶ Introduction au droit de la famille international.
- ▶ L'exequatur.
- ▶ La transcription.

2) Le mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie :

- ▶ Les conditions de fond du mariage (consentement, âge légal ...).
- ▶ Les conditions de forme du mariage (tuteur matrimonial, contrat de mariage...).
- ▶ Le mariage mixte.
- ▶ Le mariage civil et coutumier.
- ▶ Le mariage par mandat.
- ▶ Le mariage polygamique.

3) La dissolution du mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie :

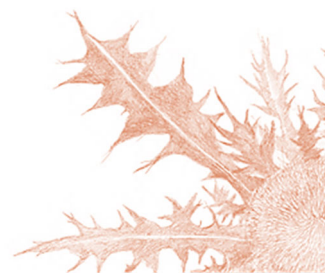
- ▶ Le tribunal compétent.
- ▶ Les différentes formes de divorce.
- ▶ La répudiation.
- ▶ La garde des enfants et la tutelle.
- ▶ La sortie du territoire des enfants.

4) La kafala :

- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.
- ▶ La notion de kafala.
- ▶ Les effets de la kafala.

Intervenante : Aurélie Bédu, Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers.

Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Permanente du CICADE depuis 1999.



CICADE
Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès
au(x) Droit(s) des Exclus
28 rue du Faubourg Boutonnet
34090 Montpellier
04 67 58 71 52 /centre@cicade.org
www.cicade.org

